

À LA UNE

LE POINT
TOUTE L'INFORMATION

FOCUS

MAIRIE DE AUPS
LES SERVICES TECHNIQUES
CENTRE DE VACCINATION
LE SERVICE AU PUBLIC

SOCIÉTÉ

COMMERCES
PETITES VILLES DE DEMAIN
VIE ÉCONOMIQUE

le nouvel AUPS

porte du Verdon



DÉCOUVERTE DE AUPS
PATRICK VINCENTELLI
YOUTUBEUR



Fais briller ta lampe blonde ! Chasse l'ombre et les fléaux !
Vite ! vite ! vite ! Montre-toi, beau soleil. ”

Frédéric Mistral



BULLETIN
MUNICIPAL

INFORMATIONS

-16 ANS

Les filles et les garçons atteignant 16 ans en 2021 doivent obligatoirement se faire recenser à la Mairie de leur domicile au titre du Service National. Une attestation leur sera remise dès leur inscription. Cette attestation est obligatoire et est demandée lors des inscriptions scolaires, auto-école et à un diplôme d'État. La présence du représentant légal est obligatoire pour les mineurs.

PASSEPORT ET CNI

Pour l'établissement de vos passeports et cartes nationales d'identité, prenez rendez-vous en mairie et pré-inscrivez-vous sur passeports.ants.gouv.fr

Numéros utiles

ADMINISTRATION

Mairie	04 94 70 00 07
8h00 / 12h00 13h30 / 16h30	
Mercredi 8h00 / 12h00 et samedi 9h00 / 12h00	
Fax	04 94 84 00 87
Courriel	aups.mairie@wanadoo.fr

Déchetterie Route de Villecroze	
8h30-12h00, 13h30-17h30 - fermée les mardis et dimanches	

ESPACE RURAL

Maison des services au public	04 98 10 29 43
École maternelle	04 94 70 05 54
École élémentaire	04 94 70 04 79
Collège Henri Nans	04 94 70 01 16
Assistante sociale	04 83 95 59 60
Police municipale	06 37 73 50 43 06 75 15 19 12
Médiathèque municipale	04 94 70 07 72
Service jeunesse	06 75 15 18 80
Musée Simon Segal	04 94 70 01 95

POMPIERS 18
SAMU 15 ou 112

SERVICES

EDF/GDF service clientèle	09 69 32 15 15
EDF/GDF service dépannage	0 810 333 734
France télécom (déplacement)	1013
Centre des finances publiques	04 94 70 00 42
Conseil départemental - DTRPF	04 98 10 21 50
Eaux de Provence - Service clientèle	09 77 409 431
Eaux de Provence - Service urgences	09 77 429 431

SANTÉ

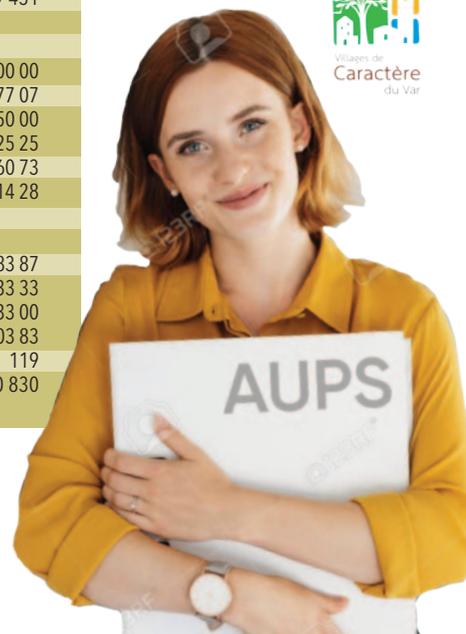
Maison de santé Place Martin Bidouré	04 94 50 00 00
Centre médical 17 av Clemenceau	04 94 70 77 07
Hôpital Draguignan	04 94 60 50 00
Centre antipoison	04 91 75 25 25
Royal Ambulances	04 94 67 60 73
Taxi Zaou	06 80 88 14 28

DIVERS

Aéroport Hyères	08 25 01 83 87
Aéroport Nice	08 20 42 33 33
Conseil départemental du Var	04 83 95 33 00
Préfecture du Var	04 94 37 03 83
Allo enfance maltraitée	119
VAR lib	09 70 830 830



Lacs et Gorges
du Verdon
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



sommaire

Informations pratiques	2
Le Mot du Maire	3

Informations municipales

Focus - Les services techniques	4/5
Les commissions communales	6
Patrimoine - Restauration La Collégiale	7
Organigramme de la Mairie	8
Le Centre de vaccination	9
Commune et environnement	10
Le centre aéré	11
La mission locale	11
Vie économique	12

Société - Réseaux - Média

Petites villes de demain	13
Réseau de demain	14
France service	14
Reportage sur Aups	15

Culture

Ça bouge à Zaou	16
Les associations aupoises	17/18

Le carnet

Décès, mariages, naissances	19
-----------------------------	----

Édition : Ville d'Aups
 Directeur de publication : Antoine Faure, Maire
 Conception, création : commission communication
 Communication Impression : Mairie d'Aups
 Place Frédéric Mistral - 83630 Aups
 Site Internet : www.aups.fr
 Tél. : 04 94 70 00 07
 Fax : 04 94 84 00 87
 Courriel : aups.mairie@wanadoo.fr
 Réalisation :
 Aupsid - Les docks artistiques
 06 72 72 15 35

Impression en France sur papier recyclé
 et papier PEFC (couverture)
 Encres Eco à l'eau



www.aups.fr
 Facebook Commune Aups

2021 : le bout du tunnel ?

Les premiers mois de l'année 2021 ont été à l'image de l'année 2020 : gestes barrières, port du masque, confinement, couvre-feux, restrictions dans nos déplacements, fermeture des commerces dits non-essentiels, télétravail, notre économie mise à mal... un sentiment de déjà vu, déjà vécu et toujours cette incertitude de sortie de crise, des questions que nous nous posons (que les médias et les réseaux sociaux entretiennent), des variants qui arrivent. Aucun d'entre nous ne souhaitait que la situation chaotique que nous avons vécue en 2020 ne se reproduise en 2021, surtout après le "rayon de soleil" éphémère de l'été dernier et les efforts que nous avons tous consentis. Nous sommes-nous habitués à cette situation ? Sommes-nous plus résilients ? Quel que soit la réponse, nous aspirons tous au retour à une vie "normale" sans pour autant oublier les 110 000 décès en France et les 3,7 millions dans le monde.

Dès le 9 février, à l'initiative de la Maison de Santé Professionnelle, en partenariat avec notre Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon, CCLGV, (prise en charge de la logistique des rendez-vous, des permanences d'agent d'accueil et des frais de fonctionnement),



Antoine Faure

Maire d'Aups

nous avons mis en place un centre de vaccination anti-covid au foyer Romano. Fin mai, 3400 vaccinations avaient été réalisées dans ce centre. Un grand merci aux professionnels de santé de la Maison de Santé, aux médecins retraités, aux infirmiers et aux agents de la CCLGV et de la commune qui ont permis d'apporter ce service dans notre village.

Dans ce contexte économique morose, une bonne nouvelle : la commune d'Aups a été retenue pour faire partie du programme national Petite Ville de Demain (seulement 11 communes ou groupement de communes dans le Var). Suite à un courrier de Madame la Ministre de la Cohésion des Territoires, Monsieur Joël Giraud,

secrétaire d'état à la ruralité, accompagné de Monsieur le Préfet du Var, de Monsieur le Sous Préfet de Brignoles et de Monsieur Fabien Matras, député de notre circonscription, est venu à Aups le 18 février. Il s'agit pour notre commune et la CCLGV d'une véritable opportunité qui nous permettra d'obtenir des subventions de l'état dans les différents domaines du programme : relance économique, transition écologique, réhabilitation de l'habitat. Avec le concours d'un chef de projet (poste financé à 75% par l'état, les 25% restants pour moitié CCLGV et commune), et suite à la signature de la convention le 17 mai, nous allons définir précisément les projets qui permettront de conforter la centralité de notre commune et d'apporter encore plus de services à chacun d'entre nous. Je tiens par ailleurs à souhaiter la bienvenue aux nouveaux commerçants et artisans qui s'installent à Aups, et remercier et encourager les "anciens" qui traversent une période difficile.

Un bel été à tous !

Bonne lecture!

**à noter**

35 927 mètres linéaires de voirie intra muros et
47 159 m² de rues et places publiques sont entretenues
chaque jour

Services Techniques**Les services**

Les services techniques de la mairie ont en charge l'entretien des bâtiments, de la voirie, l'hygiène des locaux, la restauration scolaire et la surveillance des élèves dans les écoles et des enfants dans le cadre du périscolaire sur le temps de cantine des écoles primaire et maternelle ainsi que la garderie en maternelle.

Composition

Cathy DST (Directrice des services techniques) a en charge les mises en place, direction, coordination de l'ensemble des services techniques. Elle est secondée par son adjoint Jean-Philippe.

Ses tâches se déclinent ainsi :

- des personnels techniques (emplois du temps, attribution des différentes tâches à effectuer)
- Préparation budgétaire pour le service technique (fonctionnement et investissement)
- Etude, chiffrage, planification des gros travaux suite aux décisions votées en conseil municipal en montant les dossiers de marchés publics, la mise en oeuvre et le suivi.
- Etude, planification et suivi des travaux effectués en régie (travaux faits par les ouvriers de la mairie sans aucune intervention d'entreprises extérieures).
- Contrôle, suivi et réception des travaux des entreprises
- Demandes de subventions auprès des différents organismes (Etat, Région, Département, Agence de l'eau)... que ce soit pour les gros travaux ou ceux effectués en régie
- Suivi de la délégation de service public (DSP) eau et assainissement
- Interface entre les différents interlocuteurs publics (ETAT, REGION, Département, Agence de l'eau, SYMIELECVAR, PNRV, CCLGV, Enedis, Orange....)
- Suivi des procédures et courriers aux administrés



Focus



Jean-Philippe responsable des services techniques : dirige, coordonne, encadre et contrôle les personnels techniques en les accompagnant sur le terrain autant que besoin. Souvent sur le terrain, il met son expérience au service des ouvriers. Il effectue les consultations et demande les devis nécessaires à l'exécution des travaux en régie. Il a en charge le suivi des contrats d'entretien passés avec différentes entreprises (extincteurs etc..) et les déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT) pour les travaux des entreprises qui interviennent autant pour le privé que le public. Il est aussi notre agent de prévention chargé de l'état des lieux de tout ce qui touche à la sécurité.



Agents techniques en charge de la voirie des bâtiments et des espaces verts. Tous sont polyvalents, certains ont des spécialités professionnelles :

Gérald Polyvalent affecté à la voirie et l'entretien des bâtiments

Guillaume Polyvalent spécialisé dans les espaces verts de la conception à la réalisation et l'entretien.

Johan Apprenti en entretien des espaces verts sous la responsabilité de Guillaume qui est son maître de stage

Kany Polyvalent affecté à la voirie et l'entretien des bâtiments

Pascal Polyvalent affecté à la voirie et l'entretien des bâtiments

Philippe Polyvalent spécialisé dans l'entretien sanitaire complet du village

Quentin Polyvalent spécialisé en électricité

Simon Polyvalent affecté à la voirie et l'entretien des bâtiments

Soufiane Polyvalent spécialisé en mécanique en charge de l'entretien du parc des véhicules en plus de la polyvalence entretien voirie et bâtiments



Service funéraire

Aups a la chance d'avoir un service funéraire en régie ce qui aide les familles en deuil. En effet, l'accompagnement et le coût modéré du service sont appréciés en ces moments douloureux. Ce service est sous la responsabilité d'**Alain**.

Tous les agents masculins, habilités à cette « spécialité » sont sollicités à tour de rôle pour seconder Alain (transport de corps, conduite du fourgon funéraire, mise en bière, ouverture du caveau, enterrement, fermeture du caveau et en cas de besoin réduction des corps).

Les tâches communes

Espaces verts : Plantation, taille, arrosage et désherbage des jardinières et des parterres intra muros, traitement (bio) des divers végétaux

Voierie : Entretien des rues, bouchage des nids de poule, curage des caniveaux, débroussaillage des chemins communaux ruraux

Bâtiments : Petites réparations, peinture, maçonnerie, électricité, plomberie dans tous les bâtiments

Hiver : Déneigement et salage des rues et chemins communaux

Marchés, foires, festivités : installation (podium, tables, chaises, etc..), nettoyage après les manifestations et départ des forains (marché 2 fois/semaine et fêtes foraines)

Agents restauration scolaire d'entretien des locaux (bâtiments, écoles primaire et maternelle)

Agnès commande, réceptionne, réchauffe et sert les repas à la maternelle. Après le service, débarrasse nettoie le réfectoire et fait la plonge. Entretien et désinfection des bâtiments communaux

Hager réchauffe et sert les repas à l'école primaire. Après le service, débarrasse, nettoie le réfectoire et fait la plonge. Entretien, désinfection des classes de l'école primaire et centre aéré

Nathalie Entretien et désinfection des bâtiments communaux, garderie périscolaire école primaire

Stéphanie D Entretien et désinfection des bâtiments communaux, centre de vaccination, surveillance et renfort cantine école maternelle.

Stéphanie G Entretien et désinfection des locaux et du centre aéré

Patricia réchauffe et sert les repas à la maternelle. Après le service, débarrasse nettoie le réfectoire et fait la plonge. Garderie du soir école maternelle, entretien et désinfection école maternelle

Sylvie commande, réceptionne, réchauffe et sert les repas à l'école primaire. Après le service, débarrasse nettoie le réfectoire et fait la plonge. Entretien, désinfection des classes de l'école primaire et centre aéré

Bâtiments appartenant à la commune

- Mairie
- Foyer Romano (en ce moment centre de vaccination COVID)
- Centre culturel
- Centre aéré
- Immeuble Bidouré (Médiathèque, musée de la truffe)
- Ecoles maternelle et primaire
- Musée Segal,
- Musée de la résistance
- Fougauou
- Appartements rue Millet, rue Clémenceau, Place Duchatel
- Collégiale
- Tour de l'horloge
- Ancienne coopérative vinicole
- Tennis et pool housse et city stade
- Stade et vestiaires (en ce moment collège provisoire)

L'ensemble des élus remercie tous ces agents qui ont été très sollicités depuis le début de la pandémie. Ils ont fait preuve de disponibilité, de professionnalisme dont l'ensemble des Aupsois ne peut que se louer.



informations municipales

Commissions Communales**Commission Municipale
ENVIRONNEMENT ENERGIE**

Le Maire et MM. Patrick VINCENTELLI,
Marie Christine TERRASSON, Roland VIRY,
Marie-Françoise BONAVENTURE,
Xavier MEYERE, Christine DAUPHIN.

**Commission Municipale
CULTURE SPORT VIE ASSOCIATIVE**

Le Maire et MM. Patrick VINCENTELLI,
Xavier MEYERE, Monique JAUBERT,
Cécile POCLET, Roland VIRY, Gérard IVORA.

**Commission Municipale
FINANCES ET TRAVAUX**

Le Maire et MM. Monique DARTUS,
Bernard PANTEL, Marlène ROUX,
Patrick VINCENTELLI, Pierre MEYERE,
Rémy HUGOU, Jean-Pierre CIOFI,
Patrick GENDRY, Joël CHEVALAZ

**Commission Municipale
PERSONNEL COMMUNAL**

Le Maire et MM. Marlène ROUX,
Patrick VINCENTELLI, Monique DARTUS,
Léone Monique JAUBERT,
Laurianne SANCHEZ, Christine DAUPHIN.

Délégués et Représentants Communaux**Communauté de Communes
Lacs et Gorges du Verdon**

Antoine FAURE, Patrick VINCENTELLI,
Marie Christine TERRASSON, Bernard PANTEL,
Marlène ROUX,
Marie-Françoise BONAVENTURE
Patrick GENDRY

**Commission
d'Appel d'Offres**

Titulaires : Antoine FAURE, Bernard PANTEL,
Patrick VINCENTELLI, Patrick GENDRY
Suppléants : Laurianne SANCHEZ,
Rémy HUGOU, Gérard IVORA

**Syndicat
des Eaux du Verdon**

Titulaires : Jean-Pierre CIOFI, Rémy HUGOU
Suppléants : Marlène ROUX, Patrick GENDRY

Symielectvar

Titulaire : Patrick VINCENTELLI
Suppléante : Christine DAUPHIN

**Association des Communes Forestières
Agence des Politiques Energétiques du Var**

Titulaire : Rémy HUGOU
Compétence Forêt et Energie
Suppléant : Patrick VINCENTELLI
Compétence Forêt et Energie

**Parc Naturel Régional du Verdon
(PNRV)**

Titulaire : Antoine FAURE
Suppléants : Marie-Christine TERRASSON
Jen-Pierre CIOFI

Var Habitat

Titulaire : Pierre MEYERE, Cécile POCLET
Suppléante : Christine DAUPHIN

Résidence Retraite

Antoine Faure, Pierre MEYERE,
Marie-Christine TERRASSON
Patrick VINCENTELLI

**Centre Communal d'Action Sociale
(CCAS)**

Pierre MEYERE, Marie Christine TERRASSON,
Régine FOTTORINO, Monique JAUBERT,
Laurianne SANCHEZ,
Marie-Françoise BONAVENTURE
Christine DAUPHIN, Joël CHEVALAZ

Caisse des Ecoles

Marie Christine TERRASSON
Roland VIRY

Correspondant Défense

Patrick VINCENTELLI

SAFER

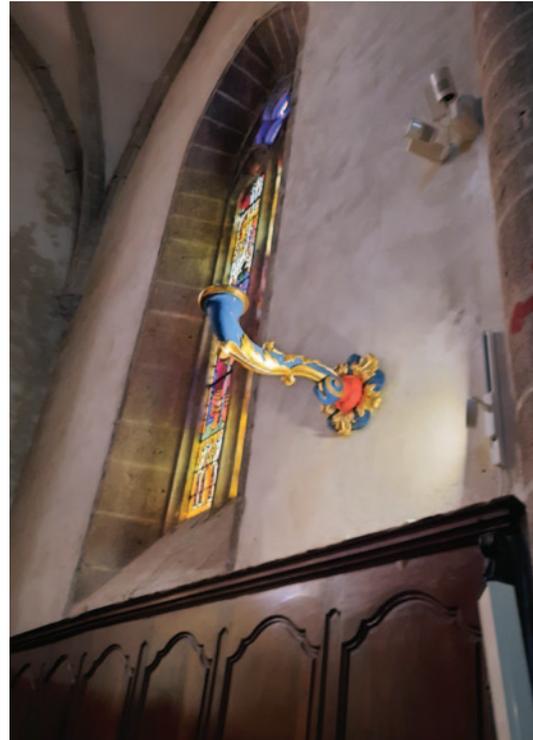
Rémy HUGOU

Restauration du patrimoine

La collégiale

Restauration des "bras de lumière"

La restauration des « bras de lumière » du chœur de la collégiale est terminée. Les travaux ont été réalisés par un restaurateur agréé, Monsieur Julien Girgenti, de l'Atelier de restauration de dorure et bois polychrome dans le Gard. Ces bras de lumière s'étaient décrochés du mur, dégradés par le temps. Le travail a été réalisé dans le style d'origine, baroque florentin. Une convention établie entre la mairie et l'association des amis de l'orgue et du patrimoine mobilier de la collégiale a permis d'obtenir une subvention de la DRAC pour cette restauration réussie.



Fontaines

Il est prévu de réaliser des travaux sur les fontaines Place Girard et Place Mistral pour les alimenter en gravitaire afin de faire des économies d'eau.

Monument aux morts

Des demandes de subvention sont en cours pour restaurer le monument aux morts.

Petite ville de demain

La commune a été retenue dans le cadre du projet "petite ville de demain" qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes et des territoires alentour, en accompagnant les collectivités dans des trajectoires dynamiques et respectueuses de l'environnement. Le programme a pour objectif de donner aux élus des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités les moyens de concrétiser leurs projets de territoire. (voir article)

Comité des fêtes

Suite à la démission du Président Xavier Méyère et de son équipe, un nouveau bureau s'est constitué autour du nouveau Président Gérard Ivora.

Don du sang

il n'y a plus actuellement de collecte de sang organisé sur la commune, il faut maintenant se renseigner sur la commune de Régusse.

Service funéraire

Aups est la seule commune de la CCLGV à disposer d'une régie funéraire, la commune remercie ses agents pour leurs services. Un nouveau véhicule devrait être acheté prochainement pour remplacer l'actuel vieillissant.

**83 arbres ont été plantés
sur la commune**

Route de Salernes Changer de trottoir !

Trottoirs terminés les enfants en sécurité.



en bref

Lotissement les oliviers

Une offre d'achat a été acceptée par le conseil municipal au prix de vente de 894 000 € TTC hors frais de notaire. Le projet consisterait à créer 3 blocs de 7 logements chacun.

Parking lieu-dit la Grave

Le projet d'aménager un parking non imperméabilisé à l'entrée nord du village pour favoriser l'axe de pénétration par le haut et redynamiser le centre-bourg avance, le terrain est acquis par la municipalité.

Police municipale

Acquisition de jumelles de contrôle de vitesse pour la Police Municipale. Ce nouvel outil, facile d'utilisation et très mobile, est envisagé comme une mesure de prévention. Il permettra de sensibiliser les automobilistes de la commune au respect des limitations de vitesse sur certains axes où de nombreux excès ont été constatés. Combinées au dispositif de Procès-Verbaux Electroniques (PVE), ces jumelles permettront de sanctionner les comportements à risques.

Cette acquisition rentre dans le champ de la sécurité et de la circulation routière et peut donc être éligible à la répartition du produit des amendes de police.

Acquisition foncière rue Ernest Millet

La Municipalité étudie l'acquisition de ce bâtiment de 151 m2 qui pourrait être utilisé pour les associations sportives.

Projet parc photovoltaïque

Le bail emphytéotique a été signé, le comité de pilotage s'est réuni une deuxième fois. Une journée d'information a été organisée le 6 mars 2021 au centre culturel, et une enquête publique a été réalisée du 8 au 14 avril 2021

Ecole élémentaire

Comme à son habitude, la commune participe aux frais du voyage découverte à Sanary à hauteur de 43%.

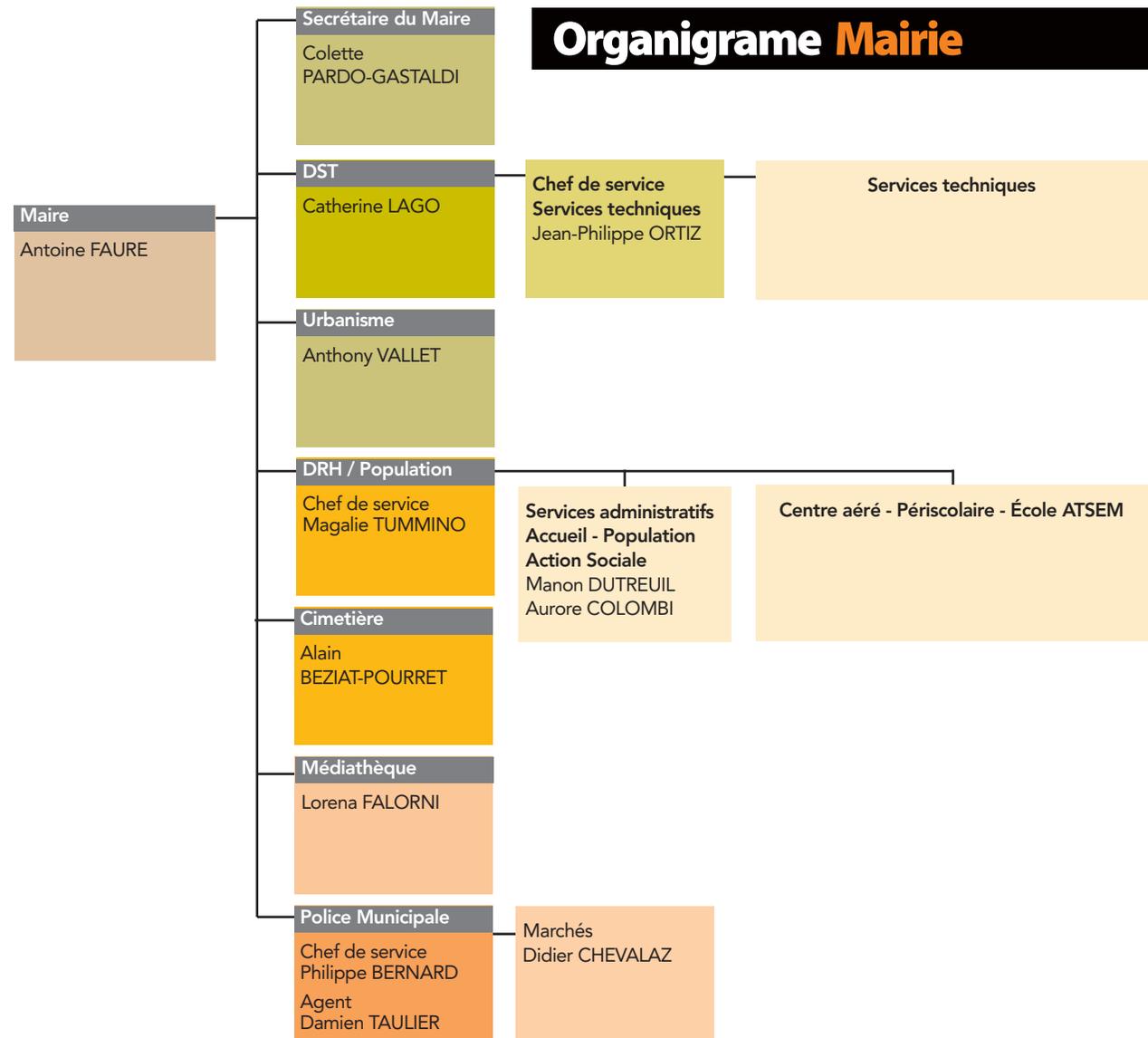
Communication

Le nouveau panneau d'informations est installé en façade de l'office de tourisme. On vous rappelle que vous pouvez télécharger l'application panneapocket sur vos smartphones et la page facebook commune d'aups.

Animations

Au niveau sport, un projet de trail en décembre sur les hauteurs d'Aups est à l'étude avec 2 circuits de 11 et de 20 kilomètres.

informations municipales



l'action sanitaire

Le Centre de Vaccination

Foyer Romano Place Frédéric MISTRAL

Le centre de vaccination provisoire a donc été installé au foyer Romano depuis le 9 février avec la visite du Préfet le lendemain de l'ouverture.

Il est ouvert du mardi au jeudi de 10h00 à 17h00, encadré par tout le personnel de santé nécessaire, infirmières, médecins volontaires, pompiers et l'équipe du C.C.F.F. venue en renfort afin d'accueillir les personnes. Le centre permet de vacciner de 80 à 90 personnes par jour. La commune remercie les services techniques pour les aménagements apportés au Foyer Romano avec la mise en place d'une rampe d'accès notamment. La quasi-totalité des frais est à la charge de la commune.



Pour prendre rendez-vous : 04 94 70 96 53
8h45 12h00 - 13h30 17h00
ou 0800 009 110

Doctolib

Pour prendre rendez-vous sur internet

l'Espace France Service vous accompagne dans vos démarches, pensez-y
www.doctolib.fr

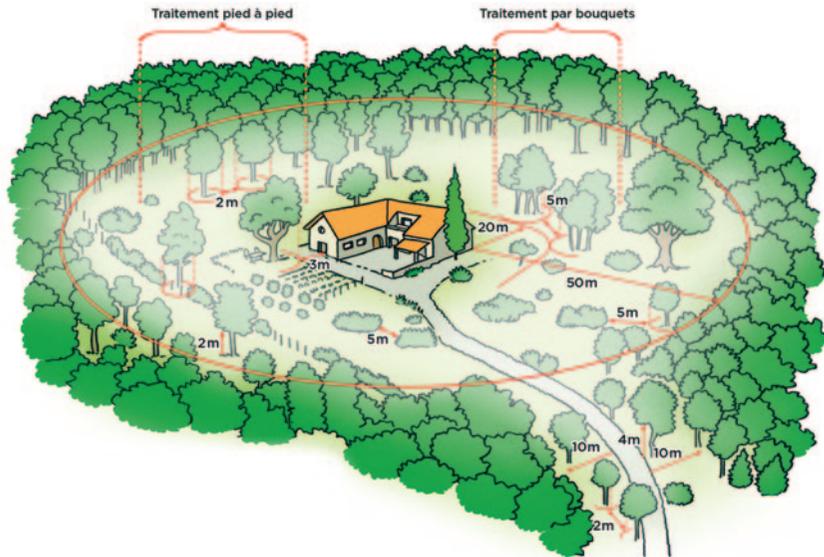


3400
vaccinations
au 1^{er} juin 2021



Un geste individuel pour le bien-être collectif

Débroussaillage obligatoire



Broyage des déchets verts

Souhaitez-vous bénéficier du service de broyage des déchets verts à domicile ?
Contactez Marcel LIONS, responsable du service à la CCLGV, par mail : centre.technique@cclgv.fr
ou au 04 94 04 63 36.

Précisez vos noms, prénoms, adresse et numéro de téléphone ainsi que le volume des déchets verts à broyer. Le volume minimum pour l'intervention est de 2 m³, et le diamètre maxi accepté par notre broyeur est d'environ 10 cm. Le tarif de la prestation est fixé à 20 euros de l'heure, paiement par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public remis à l'agent le jour de la prestation. Une fois le rendez-vous programmé, les agents viendront procéder au broyage des déchets verts à votre domicile. A noter que le tas de résidu obtenu restera chez le particulier, il n'y a aucun rechargement, ni aucune évacuation du résidu de broyat, ni des déchets verts.

Il y a des risques d'incendies dans les régions les plus sèches de France. Pour s'en prémunir, la loi prévoit une obligation de débroussaillage dans certaines zones. Les propriétaires sont tenus d'effectuer ces travaux.

Les Obligations Légales de Débroussaillage (OLD)

Débroussailler est la mesure de protection la plus efficace dont nous disposons face aux risques naturels des feux de forêt. Les périodes les plus favorables aux travaux de débroussaillage sont bien sûr l'automne, l'hiver et le début du printemps lorsque les végétaux ont perdu leurs feuilles et lorsque vous pourrez incinérer les rémanents sans risque.

Définition du débroussaillage

Le code forestier définit le débroussaillage par l'article L. 131-10, créé par Ordonnance n°2012-92 du 26 janvier 2012 - art. (V) (liens sur Légifrance).

On entend par débroussaillage pour l'application du présent titre les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes.

Le représentant de l'État dans le département arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques.

Débroussaillage obligatoire dans le Var

Le débroussaillage est obligatoire dans les communes boisées dont les forêts sont soit classées par décision administrative comme particulièrement exposées aux incendies, soit incluses dans les massifs forestiers énumérés par le Code forestier et situés dans les régions Aquitaine, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, et les départements de l'Ardèche et de la Drôme.

Tri sélectif

**Trier ses déchets, c'est pas sorcier !
Trier, c'est donner pour la planète !**

Le recyclage des déchets s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire : il permet de transformer un déchet en matière première pour de nouveaux processus. Ainsi, on réduit la consommation de ressources naturelles et on économise l'énergie et l'eau nécessaire à l'extraction de ces ressources.

- 230 cannettes recyclées fournissent de quoi fabriquer un cadre de vélo.
- 1 bouteille en verre recyclée permet de fabriquer une nouvelle bouteille en verre.
- 7 flacons de lessive recyclés permettent de fabriquer un siège auto pour bébé.



l'action

Le Centre Aéré

Un Séjour de Vacances

Comme chaque année, le centre aéré organise un séjour au centre de vacances du Lautaret à St Vincent les Forts du lundi 9 au vendredi 13 août 2021.

La commune a toujours participé financièrement à ce séjour très apprécié par les enfants et adolescents.

Activités et séjour au Lautaret

Séjour le Lautaret - Saint Vincent les Forts - du lundi 9 au vendredi 13 août 2021

Enfants : 20 enfants et 4 animateurs - Activités : Canoë et Paddle sur le Lac, Rafting, Aquapark

Coût : 6 726 € soit : 336.30 € par enfant hors Transport Aller/Retour et frais de personnel.

Ados : 24 ados et 3 animateurs - Activités : Air Boat, Kayak de mer, VTT, Aquapark

Coût : 8 310 € soit : 346.25 € par adolescent hors Transport Aller/Retour et frais de personnel.

Séjour Saint Vincent les Forts ENFANTS

Familles aupoises	195€
Familles communes environnantes	360€

Séjour Saint Vincent les Forts ADOS

Familles aupoises	195€
Familles communes environnantes	423€

Activités à la journée ADOS

Familles aupoises	50% du coût de l'activité + 4 € (Transport et personnel)
Familles communes environnantes	100% du coût de l'activité + 4 € (Transport et personnel)

Centre de loisirs

Le Centre de Loisirs d'Aups ouvrira ses portes du mercredi 7 Juillet au mercredi 25 août 2021 pour les vacances d'été 2021.

Les inscriptions sont ouvertes à compter du lundi 17 mai 2021 et se clôtureront le 25 juin 2021.

Pour les enfants (3 - 11 ans)

Cette année, le centre mobilisera toute son équipe d'animation autour d'un grand thème « Voyage autour du monde ».

Chaque semaine correspondra à un chapitre de ce "voyage".

Semaine 1 : L'Antarctique Semaine 2 : L'Océanie
Semaine 3 : L'Afrique Semaine 4 : L'Asie
Semaine 5 : L'Europe Semaine 6 : Les Caraïbes
Semaine 7 : L'Amérique(1) Semaine 8 : L'Amérique(2)

Les inscriptions se font à la semaine (repas inclus). Différentes activités seront proposées : baignade, activités nautiques au Lac de Sainte Croix, escalade, grands jeux sportifs, activités manuelles, sorties, etc...



jeunesse

La Mission Locale

Mission Locale, un réseau pour l'autonomie et l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans au plus près de chez vous

Emploi, formation, logement, santé, mobilité et vie quotidienne, la Mission Locale Ouest Haut Var accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle et les aide à poser les fondations de leur avenir !

Grâce à un accompagnement à 360°, les conseillers-ères de la Mission Locale proposent un parcours sur mesure selon le profil du jeune. Ils leur apportent des solutions adaptées à leur projet et à leur situation.

Tu as entre 16 et 25 ans et tu n'es plus scolarisé.e ?

Tu cherches des solutions pour ton avenir ?

Tu as envie d'avancer dans ton projet professionnel mais pas que ?

Quels que soient ton cursus, ta situation professionnelle et personnelle, la Mission Locale c'est :

- ➡ Un partenaire pour t'accompagner vers l'emploi
- ➡ Des conseils pour t'orienter et te former
- ➡ Des solutions pour ta vie quotidienne

Alors n'attends plus ! Viens t'inscrire à la Mission Locale pour un accompagnement sur mesure !

MISSION LOCALE OUEST HAUT VAR

Antenne de BARJOLS : 04 98 05 40 00

Avenue de Garessio - Route de Tavernes - Ancien Collège 83670 BARJOLS

Ouverture au public : lundi, mardi et jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30
vendredi de 9h à 13h et de 13h30 à 16h30 - Fermé le mercredi

Retrouvez toute l'actualité de la Mission Locale sur : www.missionlocale-ohv.fr

Suivez-nous sur    #MLOHV

MISSION
LOCALE
OUEST HAUT VAR

Le Réseau
des Missions
Locales

Projet Photovoltaïque

Le projet photovoltaïque de la commune d'Aups continue son avancement en concertation avec les habitants.

Le projet photovoltaïque initié en 2020 par la commune d'Aups aidée d'un comité de pilotage qui comprend des élus, des représentants des citoyens, le parc du Verdon, l'ONF et la communauté de communes continue son développement en ce début d'année.

La première bonne nouvelle est venue de la signature du bail emphytéotique entre la commune d'Aups et Tenergy Développement. La commune a ainsi acté son désir de prendre part au projet photovoltaïque sur toute la durée de son exploitation, en choisissant d'entrer au futur capital de la société d'exploitation.

Après une année d'inventaires environnementaux, le bureau d'études Visu Environnement a présenté les résultats des données écologiques et les sensibilités du site envisagé au comité de pilotage. Ces résultats ont permis de réfléchir et de proposer trois différentes variantes d'implantation possibles qui ont été présentées au comité de pilotage.

La commune a toujours souhaité une concertation avec ses citoyens et dans ce cadre, des actions ont été mises en place en ce début d'année afin d'informer et de concerter les habitants sur ce projet photovoltaïque. Ainsi, deux journées de permanences d'informations ont été réalisées, le 6 mars et le 8 mai, par Tenergy, Renesola Power et Acceptables Avenir. Ces deux journées ont été l'occasion pour les habitants de rencontrer le consortium retenu par la commune pour développer,

construire et exploiter la centrale photovoltaïque. A cette occasion, ils ont pu s'informer, poser leurs questions sur le projet et faire part de leurs propositions. En parallèle, une action de porte-à-porte a été menée afin de recueillir l'avis des habitants concernant le projet et les variantes possibles d'implantation de la future centrale.

L'étude du projet photovoltaïque va se poursuivre cette année avec le choix de l'implantation définitive et l'analyse des impacts du projet sur son environnement. Le projet sera construit en suivant la méthode « Eviter-Réduire-Compenser », dans le but d'élaborer un projet ayant un impact neutre sur son environnement. Une réunion d'information publique sera aussi réalisée lorsque les conditions sanitaires le permettront pour présenter l'ensemble des acteurs du projet, ses enjeux et son calendrier. La concertation autour du projet continuera tout au long du développement du projet et de son exploitation.



Deux journées de permanences d'informations le 6 mars et le 8 mai 2021.



Vie Économique

Malgré la covid-19 et ses conséquences économiques, on se doit de saluer la reprise et la création de nombreux commerces au centre du village

Damien Gros qui va ré-ouvrir son ancien bar **Le central** place Girard.

Le magasin **Terre Happy** qui propose en autres des produits CBD, fleurs, thés, cafés, infusions, huiles, cosmétique bio, 4 rue Maréchal Foch, Mme Conti, 04 84 11 52 62 - terrehappygrecdb.com.

Cherry's Bubble Tea créé par Nadine Gaillard, propriétaire avec son mari Sébastien du restaurant "La Truffe", 8 rue Maréchal Foch.

Le Jardin des Jonquies, plantes aromatiques et médicinales du Haut Var, cosmétiques, tisanes et produits alimentaires, 29 rue Maréchal Foch, Zoé Poclet, 06 78 70 18 04 - lejardindesjonquies.com.

L'Échoppe à Bières, 8 rue du marché, cave à bières avec 80 références 100% artisanales et 100% françaises
mail : lechoppeabiere@gmail.com.

La Cave à Vins du Saint Marc, à côté de l'hôtel restaurant du même nom, rue Jean Pierre Aloïsi, famille Alexandre Dimitch , 04 94 70 06 08
site internet www.lesaintmarc.com

La crêperie Fromentine et Sarrazin change de propriétaire et de nom et devient **Crêperie Maison Cyriane** avec Sophie Gandrille aux commandes, place Louis Gauthier.

D'autres commerces ont profité de cette période trouble pour effectuer des travaux de rénovation comme le café **Le Petit Bide**, **Les Salines**, **Le Provençal** pour sa création de bar à vins ou de décoration comme la pizzeria **Chez Jenny**.



A noter aussi le déménagement du traiteur **Aux Mille Saveurs** du 8 au 35 avenue Clémenceau.

SOCIÉTÉ



Petites villes de demain

Initiative "Habiter autrement"

La transition démographique pose de nombreux défis, tant pour le logement, l'aménagement urbain, les mobilités... en particulier dans les territoires ruraux. Les communes Petites villes de demain sont directement concernées par l'enjeu de diversification et d'amélioration de l'offre de logements afin de l'adapter au vieillissement : en effet, en moyenne la part de personnes de plus de 75 ans est de 12,6% (contre 9,3% en moyenne nationale), et parmi elles une plus grande part réside et vit en établissement (16,2% contre 9,2% en moyenne nationale). Pour autant, les communes Petites villes de demain sont les territoires de nombreux projets qui témoignent de la vivacité et de la force d'innovation des collectifs locaux.

Forger les nouvelles solutions pour habiter autrement en coeur de ville (habitat partagé, habitat inclusif, habitat temporaire, etc.) suppose de disposer de ressources d'ingénierie, de financements innovants, d'identification de modèles économiques qui sont souvent complexes ; une des clés de la réussite est l'inscription dans une stratégie globale pour l'habitat. Les Petites villes de demain peuvent inventer des réponses au défi d'habiter autrement en coeur de ville.

Pour cela, l'initiative Habiter autrement dans les Petites villes de demain trouve sa déclinaison dans

les trois piliers du programme :

- Ingénierie : qualifier les besoins en ingénierie et trouver des solutions d'accompagnement en mobilisant tous les acteurs concernés ;
- Soutien aux projets : l'objectif est de permettre d'accélérer la mise en oeuvre de projets de qualité notamment en mobilisant les possibilités de soutiens tant nationaux, en particulier dans le cadre du plan de relance, qu'europeens ;
- Club : mettre en réseau les collectivités pour s'inspirer, partager

les expériences et se former. Ce processus doit permettre, dans le cadre des stratégies des communes en matière d'habitat, le développement et l'accélération des projets d'habitat innovant et notamment inclusif dans les Petites villes de demain, par la mise en réseau et le soutien cousu-main, au plus près des territoires. Cela permettra également d'alimenter les travaux nationaux sur les dispositifs, en lien avec la mission Broussy.

L'habitat inclusif constitue une forme "d'habiter" complémentaire au domicile (logement ordinaire) et à l'accueil en établissement (hébergement). Il s'agit de petits ensembles de logements indépendants, caractérisés par la volonté de ses habitants de vivre ensemble et par des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée, dans un environnement adapté et sécurisé.

Quelques chiffres clés sur la transition démographique dans les Petites villes de demain

- le vieillissement est plus important en moyenne en PVD en 2017 que sur l'ensemble du territoire national : l'indice de vieillissement dans les PVD est de 105,4 contre 79,9 au niveau national. L'indice de vieillissement est le rapport de la population des 65 ans et plus sur celle des moins de 20 ans. Un indice autour de 100 indique que les 65 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

- la proportion de personnes âgées de plus de 75 ans vivant en établissement est plus importante dans les Petites villes de demain (16,2%) en 2017 qu'en moyenne à l'échelle nationale (9,2%).

La convention « petites villes de demain » avec la commune d'Aups a été signée le lundi 17 mai 2021. Cette signature s'est déroulée en présence de M. le Sous-Préfet, BITZ Olivier, Roland BALBIS, Président de la CCLGV, Antoine FAURE, Maire d'Aups, M. Louis REYNIER vice-président au département du Var et de la Banque des Territoires. Des élus du territoire étaient présents pour soutenir ce programme mis en place par l'État pour les communes de moins de 20 000 habitants.

Le programme a pour but de redynamiser les petites villes qui occupent une place importante sur le territoire.

Subventions, financement d'un poste de chef de projet et aide à l'ingénierie ont notamment été actés.

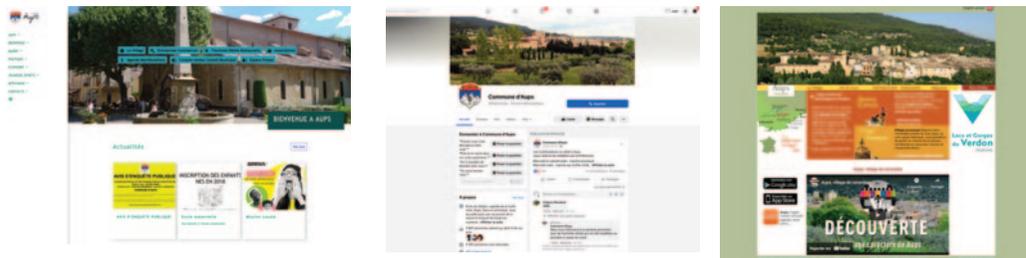


Antoine Faure Maire, Fabien Matras Député, Joël Giraud Secrétaire d'État à la ruralité

Réseau d'informations

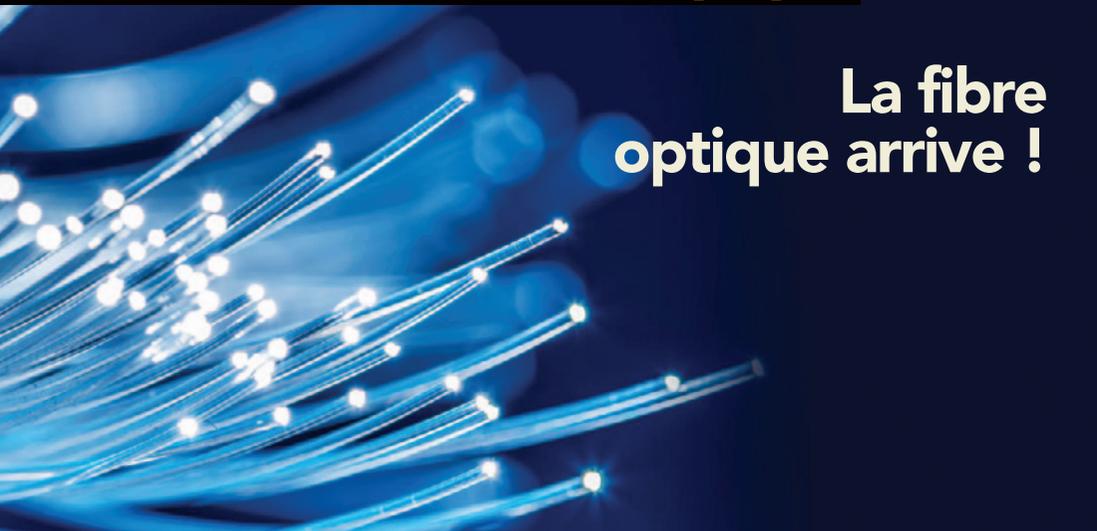
Communication

La communication de la commune outre le Nouvel Aups paru deux fois dans l'année, juin et décembre, c'est aussi le panneau d'affichage à l'office de tourisme, l'application panneaupocket à télécharger sur vos smartphones (play store ou app store) le site aups.fr, la news letter (une par mois au minimum) et la page Facebook commune d'Aups. Tout pour que vous puissiez rester au contact des informations de la commune.



Fibre Optique

La fibre
optique arrive !



Démarches Numériques

Ne passez plus par des sites payants !

L'accompagnement pour vos démarches numériques (création de compte, renouvellement de carte d'identité, passeport, carte grise, demande de permis de conduire, déclaration de cession, etc...)

Les agents de l'Espace France Services sont là pour vous guider. Des permanences sont assurées par nos différents partenaires : assistantes sociales, consultations gratuites d'avocat, assistance à la rénovation énergétique des logements...

Un réflexe : contactez l'Espace France Services à Aups (service public gratuit et ouvert à tous), selon les modalités d'ouverture indiquées liées aux conditions sanitaires.



**ESPACE
FRANCE SERVICES**



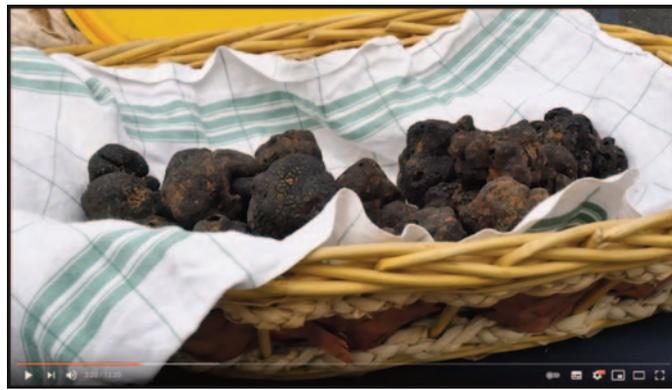
média

Reportage sur Aups

Patrick Vincentelli guide

Nous avons eu le plaisir de recevoir l'équipe de Var Azur pour le tournage d'un reportage sur notre commune avec comme guide Patrick Vincentelli

www.youtube.com/watch?v=k-2R03ZXPpw



Ça bouge à Zaou

Agenda

mardi 29 juin	18h00	UNA VOCE	église	MAIRIE
samedi 3 juillet	19h00	CONCERT	place Girard	Chez ta mère
lundi 5 juillet	21H00	JAZZ FESTIVAL	place du village	MAIRIE
jeudi 8 juillet	18H00	MARCHE NOCTURNE	place du village	COMITE DES FETES
vendredi 9 juillet	19h00	APEROCONCERT	Bar chez Ju	Bar chez Ju
vendredi 9 juillet	18h30	SPECTACLE GUIGNOL	place du village	SLESSIO
samedi 10 juillet	21h00	EILTICA, musique celtique	collégiale	EILTICA
dimanche 11 juillet	08h00	BROCANTE	place du village	G LU
mardi 13 juillet		RETRAITE AUX FLAMBEAUX	rues du village	COMITE DES FETES
mardi 13 juillet		SOIREE MUSICALE PANACHE CABARET	place du village	COMITE DES FETES
mercredi 14 juillet	22H15	FEU D'ARTIFICE	parking du tennis	COMITE DES FETES
mercredi 14 juillet		SOIREE MUSICALE FX DEEJAY SHOW	place du village	COMITE DES FETES
jeudi 15 juillet	18h00	MARCHE NOCTURNE	place du village	COMITE DES FETES
vendredi 16 juillet	19h00	CONCERT	place Girard	Chez ta mère
vendredi 16 juillet	19h00	APEROCONCERT	Bar chez Ju	Bar chez Ju
dimanche 18 juillet	8H00	BROCANTE	place du village	Il était une fois
mardi 20 juillet	18H00	CIRQUE ET GUIGNOL	déjà gymnase	BERTRAND
mercredi 21 juillet	18h00	CIRQUE ARTIGUES	stade	ARTIGUES
jeudi 22 juillet	18h00	MARCHE NOCTURNE	place du village	COMITE DES FETES
vendredi 23 juillet	19h00	APEROCONCERT	Bar chez Ju	Bar chez Ju
samedi 24 juillet		CONCERT	collégiale	QUINTETE ISOLDE
dimanche 25	18h30	SPECTACLE GUIGNOL	place du village	SLESSIO
mardi 27 juillet	19h00	APEROCONCERT	place Girard	MAIRIE
mercredi 28 juillet	18h00	CIRQUE ET GUIGNOL	déjà gymnase	BERTRAND
jeudi, juillet 29	18h00	MARCHE NOCTURNE	place du village	COMITE DES FETES
vendredi 30 juillet	19h00	APEROCONCERT	Bar chez Ju	Bar chez Ju
dimanche 1 août	8H00	BROCANTE	place du village	Il était une fois
mardi 3 août	19h00	APEROCONCERT	place Girard	Café central
mardi 3 août	21h00	CIRQUE ET GUIGNOL	déjà gymnase	BERTRAND
mercredi 4 août	18h00	CIRQUE ARTIGUES	stade	ARTIGUES
mercredi 4 août	21H00	ORCHESTRE HARMONIE BESSILLON	place du village	MAIRIE
jeudi 5 août	18h00	MARCHE NOCTURNE	place du village	COMITE DES FETES
vendredi 6 août	19h00	APEROCONCERT	Bar chez Ju	Bar chez Ju
dimanche 8 août	8H00	BROCANTE	place du village	G LU
mercredi 11 août	18h00	CIRQUE ARTIGUES	stade	ARTIGUES
jeudi 12 août	18h00	MARCHE NOCTURNE	place du village	COMITE DES FETES
vendredi 13 août	19h00	APEROCONCERT	Bar chez Ju	Bar chez Ju
samedi 14 août	19h00	CONCERT	place Girard	Chez ta mère
dimanche 15 août		SOIREE MUSICALE ALCHIMIE SYMPHONIQUE	place du village	COMITE DES FETES
mardi 17 août	18h00	CIRQUE ET GUIGNOL	déjà gymnase	BERTRAND
du 19 au 23 août		FETE FORAINE		
vendredi 20 août		SOIREE MUSICALE OSMOSE	place du village	COMITE DES FETES
samedi 21 août		SOIREE MUSICALE IRISH COFFEE	place du village	COMITE DES FETES
dimanche 22 août		FETE DE LA LIBERATION	place du village	LES RAVANS
dimanche 22 août		SOIREE MUSICALE RECITAL INTIMISTE	place du village	COMITE DES FETES
mercredi 25 août	18h00	CIRQUE ARTIGUES	stade	ARTIGUES
jeudi 26 août	18h00	MARCHE NOCTURNE	place du village	COMITE DES FETES
vendredi 27 août	19h00	APEROCONCERT	Bar chez Ju	Bar chez Ju
vendredi 27 août	18H30	SPECTACLE GUIGNOL	place du village	SLESSIO
samedi 28 août	19h00	CONCERT	place Girard	Chez ta mère



Jazz Festival

Aups 5 juillet - Checky Swinger

Moissac 13 juillet

Georgia Brown" (jazz manouche)

Aiguines 23 juillet - Yesternow Trio

Villecroze 12 juillet

EMMA CESARI QUARTET

Quinson 28 juillet - Beuza

Régusse 20 juillet - Anatole

Ne participent pas cette année

Baudinard et Saint-Antonin

Subventions aux Associations

Votées par le conseil municipal le 8 avril 2021

LES EAUX DE CRESSON ET SAULT	500 €
AMICALE BOULISTE AUPSOISE	2300 €
COMITE DES FETES	20 400 €
CYCLO CLUB AUPSOIS	500 €
DIANE AUPSOISE	1400 €
CLUB DE FOOT ESART	1000 €
FNACA	200 €
OLYMPIQUE JUDO HAUT VAR	1000 €
NOTRE DAME DE LA DELIVRANCE	500 €
PLANCHER DES CHEVRES	1000 €
RADIO VERDON	150 €
RENCONTRE ET AMITIE	1100 €
TENNIS CLUB AUPSOIS	1000 €
TENNIS DE TABLE	300 €
ARROSANTS DE VALLAURI	160 €
CHATS DOGS	600 €
TRAIL TRUFFE DE ZAOU	2000 €
VÉLO SPORT HYÉROIS (boucles du Haut-Var)	1500 €

COMPAGNIE CARCOISE DE TIR A L'ARC 50 €
c'est une nouvelle association qui n'a pas son siège social sur la commune mais qui compte 5 adhérents aupsois.

Toutes les subventions de moins de 200 € seront versées en une seule fois, et en deux parties pour les subventions dépassant les 200 € avec une deuxième étude des dossiers prévue après le mois de juin 2021.

ASSOCIATION PROMOTION DES RESSOURCES DU TERROIR : 30 000 €

Compte tenu du montant de la subvention, une convention d'objectif est signée avec la mairie.

C'est la seule association devant payer un loyer à la mairie pour les locaux qu'elle occupe. Pour rappel, c'est cette association qui gère la maison de la truffe (et donc le musée), qui en fait sa promotion, et qui est co-organisatrice de la fête de la truffe en janvier.

assoCiations

News des assos

Tennis Club d'Aups

Le Tennis Club Aupsois est une association sportive proposant la pratique du tennis tout au long de l'année avec des formules d'adhésions aux tarifs abordables. L'école de tennis accueille les enfants dès la rentrée scolaire, avec une équipe dirigeante s'efforçant à planifier des cours collectifs adaptés à chacun et chacune en fonction des niveaux.

Le TCA organise également des cours collectifs pour adultes et se félicite, par ailleurs, de comptabiliser un nombre croissant d'adhérents, ce qui motive le Club à engager régulièrement une équipe en compétition. La convivialité est également au rendez-vous entre les adhérents à travers les enseignements, ce qui favorise les échanges, les rencontres

et encourage ainsi les adhérents à pratiquer le tennis entre eux en dehors des cours collectifs.

Le TCA donne la possibilité d'effectuer des essais à tout moment de l'année avant les prises de cotisations pour les cours collectifs, mais également la possibilité d'adhérer simplement pour accéder librement pendant toute la saison sportive aux terrains de tennis. Pour les compétiteurs, l'adhésion permet aussi de participer aux nombreux tournois organisés dans les différents clubs de la région.

Autre manifestation importante organisée par le TCA, le tournoi annuel estivale Double - 11/08/2021



Le Tennis Club Aupsois fait parti des clubs sportifs qui peuvent continuer leurs activités car elles se déroulent en plein air. L'occasion de se retrouver entre membres du club le 28 mars, tennis, ping-pong et détente étaient au programme.

Masques avait été enlevés pour la photo

ASSOCIATION MAD

On espère reprendre les cours fin septembre (après la journée des assos) de danse : hip hop , contemporain (enfants adultes) et les cours de sport : assouplissement, pilate et body fit (adultes).

En ce qui concerne les cours de juin 2021, MAD proposera en plein air ou dans les salles (suivant réglementation) des cours de pilate (paiement à la séance).

En ce qui concerne les représentations annuelles, nous attendons d'avoir plus de certitudes pour les programmer.

Chorégraphies / Cours de pilate / Assouplissement : Celine Moncelle
Cours de Body Fit : Marie Bruyant

07 78 11 71 22

Tous renseignements sur :

- Facebook : M.A.D.
- Instagram : @mad83630
- le site internet : www.mad83.com



asso ciations

L'ADSECA

L'ADSECA, association de défense des sites et de l'environnement de la commune d'Aups, a été créée en septembre 2003. Elle a obtenu en septembre 2004 l'agrément d'association de protection de l'environnement et a été reconnue en décembre 2009 organisme d'intérêt général.

En 2018, l'ADSECA a publié un livre que vous pouvez trouver à la librairie Caractères Libres :

AUPS Métiers, Savoirs et Traditions d'une cité provençale du Pays du Verdon de 1850 à nos jours

Sa dernière action est la collecte des déchets sur toutes les entrées du village au mois de novembre 2019, en partenariat avec l'école primaire d'Aups, les services techniques de la mairie et le service de valorisation des déchets de la CCLGV.

Une participation de l'association aux ateliers de la charte du Parc du Verdon, parc photovoltaïque en projet sur la commune.

Un projet important : l'élargissement de l'association à tout le territoire.

Le changement climatique n'est pas sans alarmer nombre d'entre nous. Notre association de "défense



de l'environnement" qui jusqu'ici a joué un rôle au niveau de la vigilance pour le maintien d'une qualité environnementale pour le village d'Aups, est à la place exacte de cette préoccupation écologique.

Un plus grand domaine d'intervention à la Communauté de Communes Lacs et Gorges du Verdon.

Les sujets de préoccupation sont nombreux, la gestion et le devenir des déchets, les usages de la route, des chemins et des sentiers, la maîtrise de la prolifération des panneaux publicitaires, les questions d'énergie, dépenses et productions, les problèmes de circulation automobile, les parkings, les centres anciens, la gestion des forêts et la destination des coupes de bois, la gestion de l'eau, et tout cela n'est pas limitatif ! Tout ce qui touche de près ou de loin au réchauffement climatique, à la préservation des espèces et au final à notre qualité de vie pensée non pas de manière restreinte et circonscrite à un village, mais largement sur un territoire et au delà.

Si vous vous sentez concernés par de tels sujets, rejoignez ce projet.

Pour plus d'information sur ce projet vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante :

adseca@yahoo.fr

ou téléphoner à ce numéro : **06 30 34 62 66**

extrait , si vous souhaitez lire l'intégralité de cet article contactez l'ADSECA

Sortie en forêt de la Verdrière avec Jean Paul Dauphin, Conservateur d'Espaces naturels de Provence,

26 mai 2021

Présentation passionnante de la vie de la forêt, de sa gestion et des conditions de sa pérennité, échanges soutenus avec un groupe très intéressé.

Caractères Libres

Rencontres, discussions, dédicaces avec des auteur.e.s cet été chez Caractères Libres.

Mercredi 30 Juin, 18h, **Jean Darot**

(auteur et éditeur à Artignosc pour son nouveau roman)

Mercredi 7 Juillet, 18h, **Jean Baptiste Andrea**

(grand prix RTL Lire Magazine)

Samedi 17 Juillet, 10h, **Bernard Gorgeon**

(auteur et escaladeur de La Palud!)

Mercredi 21 Juillet, 18h, **Hadrien Bells et Aurélien Many**

(soirée spéciale Marseille!)

Samedi 24 Juillet, 10h, **Martine Vita**

(une auteure aupoise!)

Mercredi 11 Août, 18h, **Raphaëlle Rioll**

(coup de coeur des libraires)

Mercredi 25 Août, 18h, Présentation des coups de coeur de la rentrée littéraire

Notre librairie est ouverte tout l'été du lundi au samedi de 9h30 à 18h30.

Caractères Libres

Librairie Indépendante et Coopérative

25 rue Maréchal Foch - 83630 Aups

04 94 67 51 63

caractereslibres.frama.site



Le Boxing Club Savate Fight

Le club vous propose 2 cours supplémentaires , en plus de la savate boxe française et anglaise.

Des cours de KICK BOXING et de FULL CONTACT seront pratiqués à Aups.

Ces cours seront dispensés par Michel PETIT

DIPLÔMES

- brevet d'état 2ème degré + 1 DEJEPS EN SAVATE BOXE FRANÇAISE.
- prévôt 1er degré en boxe anglaise
- instructeur fédéral en KICK BOXING
- moniteur fédéral en FULL CONTACT

Renseignement: 0749764392

Poésie d'Aups et d'ailleurs

Les poèmes ont fleuri sur les murs et dans les rues du village avec une centaine de textes écrits par des gens d'ici et d'un peu plus loin...

Une initiative du Champ des stylos en partenariat avec la **librairie Caractères Libres**.

La commune d'Aups a autorisé le collage et s'était engagée sur cette proposition : "Les techniques utilisées pour le collage ou l'écriture sont éphémères et s'effaceront au fil du temps".

Réjouissons-nous de cette ouverture d'esprit, qui nous permet de frotter nos points de vues sur ce qui serait de la poésie ou n'en serait pas, sur ce qui est beau ou ce qui ne l'est pas...oui, nous sommes vivant-e-s !

*"Dans ce que j'ai regardé en partie je suis resté.
Quand une chose que j'ai vue vient à passer, je passe aussi."*

écrit le poète
Fernando Pessoa, Poème Païens, aux éditions Points
Poésie

Apollo Danse Nouveau !

Cours de Danse de Salon à domicile,
préparation bal des mariés...

S'adresser à Catalda Professeure
diplômée par la Fédération Française
de Danse. Tel : 06 14 60 58 77
apollo.danse.free.fr



le carnet

Arrêté au 25 mai 2021

Pierre Meyere

Il est parti discrètement un mardi 27 avril, il est parti paisiblement, en luttant jusqu'au bout de la maladie. Il est parti et il va nous manquer.

Né le 19 octobre 1949 à Constantine en Algérie, il a grandi ensuite à Draguignan. Installé à Aups au milieu des années 1970, où il rejoint son frère aîné Michel, médecin, il se marie avec Jacqueline en 1976 avec qui il aura deux enfants Bruno et Pauline.

Professeur des écoles, avec une spécialisation sur le handicap, puis directeur d'école, il a toujours su trouver les mots pour apaiser, encourager et valoriser les enfants.

Parallèlement il s'était investi dans la vie associative, puis élu depuis 1989 sans interruption, comme conseiller municipal, adjoint avec Pierre Rollandy, puis avec Antoine Faure, Pierre a tellement donné, tellement apporté, tellement travaillé pour la commune et pour les autres.

La légende raconte que c'est lui qui avait trouvé le nom du "Nouvel Aups"...

Toujours le mot gentil, toujours à l'écoute de chacun, toujours présent quand il le fallait, aussi bien jovial que discret, jamais un mot plus haut que l'autre.

Il n'était pas rare de le croiser dans le village, ou sur le boulo-drome où il aimait bien s'adonner à sa passion : le jeu provençal dit aussi « la longue ».

C'était quelqu'un de bien, quelqu'un d'honnête, c'était le bon copain, c'était mon oncle...

Merci à Toi

DÉCÈS

Mr AYCARD Etienne
Mr MAURO André
Mr SANTAMARIA Julien
Mme BERNARD Jeanne
Mr CAZALILLA Antoine
Mme HORCHOLLE Colette
Mme SEMPÉRÉ Josette
Mr LAZZARINI Félix
Mr HERPIN Frédéric
Mme CALCIA Marie-Rose
Mme ZUNINO Ginette
Mr AUDIFFREN Maurice
Mme BAZIN Marie
Mr SINÉPHRO Nicolas
Mr LAURENCICH Antoine
Mme BINCHE Martine
Mme CHIARONI Antoinette
Mme REEB Georgette
Mr JASSAUD André
Mr MEYERE Pierre

NAISSANCES

BÉGAUD Angèle
MEISSEL Elliott
MERSNI Kaïs
DURAN GRANGE Fallon
VANDERNOOT TISON Maxime
IVARS Maddy
GEDIKLI Théo

MARIAGES

MEYER Pauline / ALCANIZ Julien
HOINE Peggy / JULIEN Patrice
LARRIVE Laetitia / TROUILLOT Sébastien

l'adieu au pirate



Après Paris et le Cambodge, c'est à Aups que Fred avait ouvert ce qui fût son dernier établissement, O'Pirates, pour être près de ses amis. Tel Choron et Yanne, il avait l'humour piquant et le verbe haut. Épicurien, incroyable richesse et sourire tout autour de lui. Anticonformiste, il aimait se définir pirate. Il largua les amarres brutalement le 30 janvier 2021. Ses proches espèrent qu'il se fend la poire au bistrot des copains, parce qu'à eux, il manque cruellement.

Aups

Confiné

